

GUIDE PRATIQUE

Mon guide pour réussir mon alternance



Atlas

Sommaire

Introduction

P.3

En chiffres

P.4

1.

Ce que vous devez savoir en tant qu'alternant

P.7

2.

À chaque étape, quelques clés pour mettre toutes les chances de votre côté

P.13

Annexe

P.17

Pas à pas vers vos nouvelles compétences

Bienvenue dans votre parcours d'alternant. Vous vous engagez dans une formation très enrichissante qui va vous permettre d'acquérir des compétences tout en vous familiarisant avec un métier et le monde de l'entreprise. L'opérateur de compétences Atlas met à votre disposition ce guide pour vous accompagner. Vous y trouverez un grand nombre d'informations pratiques et des clés pour savoir comment agir et réagir tout au long de votre formation.

En chiffres

Chiffres issus de l'enquête Prospective Atlas
Suivi de l'insertion professionnelle
des alternants, novembre 2022

6 mois après
la formation



86%
des alternants
en emploi

89%

sont satisfaits des périodes en entreprise
durant leur alternance
... dont 60 % très satisfaits

82%

sont satisfaits de leur organisme de formation
... dont 41 % très satisfaits

85%

déclarent que le fait d'avoir suivi une formation
en alternance a été déterminant dans leur situation
... dont 57 % très déterminant

95 %

de satisfaction
globale

... dont 76 % de très satisfaits

71 %

promoteurs
(note 8 à 10)

... avec une note moyenne de
recommandation de 8,9 sur 10

12 mois après
la formation



87%
des alternants
en emploi



sont satisfaits des périodes en entreprise
durant leur alternance
... dont 62 % très satisfaits



sont satisfaits de leur organisme de formation
... dont 46% très satisfaits



déclarent que le fait d'avoir suivi une formation
en alternance a été déterminant dans leur situation
... dont 58 % très déterminant



96%
de satisfaction
globale

... dont 79 % de très satisfaits



74 %
promoteurs
(note 8 à 10)

... avec une note moyenne de
recommandation de 9,1 sur 10



1.

**Ce que vous devez
savoir en tant
qu'alternant**



L'alternance : une formation adaptée à la diversité des besoins

- Elle s'adresse à une grande diversité de publics : étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés, principalement âgés de 16 à 29 ans.
 - Elle est encadrée par la [Charte de l'alternance](#), qui définit le rôle de chacune des parties.
 - Si vous êtes en situation de handicap, des dispositions spécifiques sont prévues : une formation complémentaire et des ressources pour le tuteur / maître d'apprentissage, ainsi que des moyens alloués à l'employeur pour mettre en place les conditions nécessaires à votre bonne intégration (accès, aménagement du poste de travail...).
- L'alternance permet une mobilité à l'étranger d'une durée maximale d'un an :
 - dans le cas d'une mobilité courte (inférieure ou égale à 4 semaines), le contrat est « mis à disposition » de l'entreprise ou du centre de formation hébergeant la mobilité ;
 - dans le cadre d'une mobilité longue (supérieure à 4 semaines), le contrat est « mis en veille », et l'institution d'accueil prend la responsabilité exclusive de l'exécution du travail ou de la formation, selon les dispositions légales et réglementaires du pays d'accueil.

Les règles de l'alternance et les spécificités des différents contrats

L'alternance est un engagement passé entre un salarié et un employeur. Il permet à l'employeur de transmettre les savoir-faire "métier" et la culture d'entreprise à de nouvelles recrues, et au salarié de se professionnaliser tout en se dotant du bagage théorique nécessaire pour accéder à un ou plusieurs blocs de compétences, une qualification ou un diplôme.

En tant qu'alternant, vous vous engagez à travailler pour le compte de votre employeur et à suivre votre formation. Votre employeur s'engage quant à lui à vous assurer une formation qualifiante et à vous fournir un emploi en lien avec votre objectif professionnel.

- Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation vous permettent d'arriver au terme de votre formation avec une solide expérience professionnelle sur un métier. Ils permettent également l'obtention d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle.
- Le contrat de professionnalisation expérimental, qu'il est possible de signer jusqu'en décembre 2023, suit le même principe que le contrat de professionnalisation classique, mais offre plus de souplesse. Il permet de disposer d'une formation sur mesure, plus adaptée aux besoins du salarié en élargissant, de façon temporaire, les qualifications visées par le contrat de professionnalisation de droit commun. Il peut donc être conclu en vue d'acquérir des compétences définies par l'employeur et l'opérateur de compétences, en accord avec le salarié, notamment d'un ou de plusieurs blocs de compétences (associés aux certifications professionnelles enregistrées au RNCP).

[Découvrez le détail des informations relatives à chaque contrat](#)

Quelle rémunération en alternance ?

La rémunération est calculée :

➔ **pour le contrat de professionnalisation** : en fonction de l'âge et du niveau de formation du salarié concerné (informations détaillées sur les grilles de rémunération [ici](#)) ;

➔ **pour le contrat d'apprentissage** : en fonction de l'âge et de la progression dans le cycle d'apprentissage de l'alternant (informations détaillées sur les grilles de rémunération [ici](#)) ;

À noter : des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable que celle prévue par la loi.

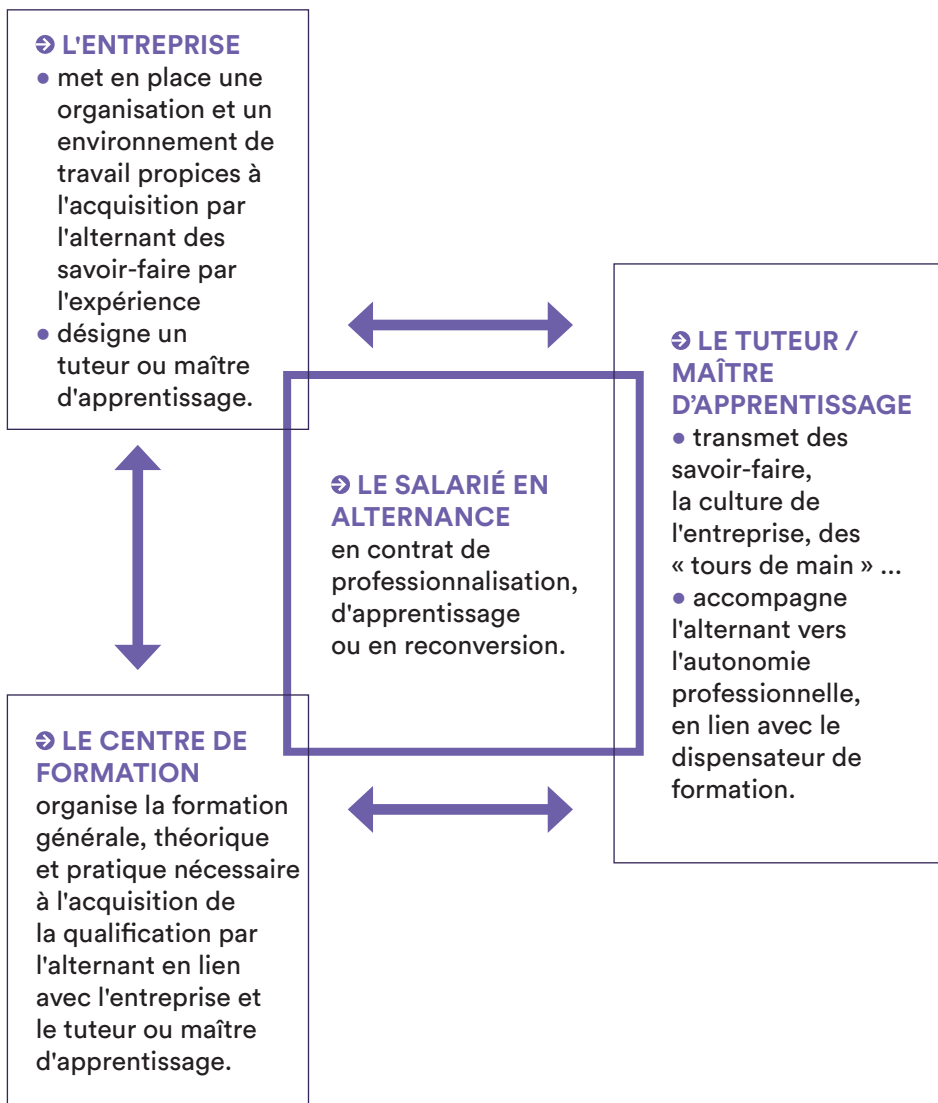
Pour un contrat de professionnalisation (pourcentage du SMIC)

Formation initiale	Moins de 21 ans	Plus de 21 ans	26 ans et plus
Diplôme inférieur au Bac (ou niveau IV)	55 %	70 %	100 % (ou 85 % du SMC)
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65 %	80 %	100 % (ou 85 % du SMC)

Pour un contrat d'apprentissage (pourcentage du SMIC)

Salaires d'un apprenti en 2022	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1 ^{ère} année d'alternance	27 %	43 %	53 %
2 ^e année d'alternance	39 %	51 %	61 %
3 ^e année d'alternance	55 %	67 %	78 %
Salaires d'un apprenti en 2022	26 ans et plus		
	100 %		

Qui sont les acteurs de l'alternance ?



Dans l'entreprise, votre interlocuteur est votre tuteur / équipe tutorale ou maître d'apprentissage. Au sein du centre de formation, c'est le responsable pédagogique qui supervise votre contrat.

N'hésitez-pas à remplir une [fiche de contacts](#) et à la conserver précieusement afin de disposer facilement des coordonnées dont vous avez besoin. Élargissez le périmètre de vos contacts au-delà de votre tuteur ou maître d'apprentissage en entreprise et de votre référent dans le centre de formation. D'autres personnes sont susceptibles de vous appuyer au cours de votre formation, comme un responsable des Ressources Humaines ou le manager de votre tuteur ou maître d'apprentissage par exemple.

Vous avez besoin d'aide ? Vous n'êtes pas seul !

Si vous rencontrez des difficultés, la première chose à faire est de se référer à votre tuteur ou maître d'apprentissage. Consultez également [cette fiche pratique](#) pour vous guider.

2.

**À chaque étape,
quelques clés
pour mettre
toutes les chances
de votre côté**



1. Vous avez signé votre contrat et votre prise de poste est imminente. Avant d'intégrer l'entreprise...

Pour bien démarrer votre alternance et vous acclimater au mieux à votre formation et à votre vie dans l'entreprise, voici quelques recommandations :

- Assurez-vous d'avoir en main tous les documents qui pourraient vous être utiles (contrat ; document d'identité ; fiche de contacts à remplir...)
- Remémorez-vous les personnes avec lesquelles vous avez eu l'occasion d'échanger dans le cadre de votre processus de recrutement et renseignez-vous sur l'activité et l'actualité de l'entreprise. Montrer spontanément de l'intérêt pour votre employeur facilitera votre intégration et nourrira vos premiers échanges avec lui.

- Prenez note des questions que vous vous posez au cours de votre préparation. Vous serez plus à l'aise pour poser celles qui vous viendront par la suite.

2. Les premières semaines en entreprise et dans l'organisme de formation

Les contrats en alternance intègrent une période d'essai. Pour un contrat d'apprentissage, il s'agit des 45 premiers jours de formation pratique dans l'entreprise, même s'ils ne sont pas consécutifs. Pour un contrat de professionnalisation, tout dépend s'il s'agit d'un CDI ou d'un CDD. Pour un CDI, elle est de 2 mois pour les employés et ouvriers ; 3 mois pour les agents de maîtrise et les techniciens ; 4 mois pour les cadres. Pour un CDD, elle est de 2 semaines si le contrat est inférieur à 6 mois, 1 mois maximum si le contrat dure plus de 6 mois.

Les premières semaines de votre formation en alternance sont décisives pour l'ajuster au mieux à votre profil, à vos besoins et à vos objectifs professionnels. Certains réflexes vous seront utiles au quotidien afin que votre parcours s'effectue dans de bonnes conditions :

- Soyez consciencieux dans la [tenue de votre journal de bord](#). Consigner précisément votre activité au quotidien vous aidera à vous rendre compte de la cohérence des tâches qui vous sont confiées avec votre programme de formation, à juger de votre progression et des éventuels manques à combler.
- Communiquez avec votre tuteur / maître d'apprentissage. Il est tenu d'organiser un cadre de travail adapté à votre niveau de formation et propice à l'acquisition des compétences prévues dans votre cursus. Il est important d'être transparent sur votre perception de vos tâches, de votre intégration au sein de l'entreprise et de l'équilibre entre votre temps en entreprise et en formation. Pendant les premières semaines, il est recommandé de prévoir au moins un point hebdomadaire avec votre tuteur / maître d'apprentissage.
- Assurez-vous que le contact entre votre entreprise et votre organisme de formation est fluide et régulier. La complémentarité entre la formation théorique et la pratique est le fondement de l'alternance. Il faut que chacune des parties puisse se rendre des comptes.

3. Au terme de mon alternance

Une fois votre formation en alternance terminée, vous pourrez avoir une proposition d'embauche par votre entreprise. Si ce n'est pas le cas, vous disposez de nombreux outils pour mettre à profit votre expérience nouvellement acquise. Ils vous aideront à vous insérer rapidement dans le monde professionnel.

- Conseil en évolution professionnelle (CEP) : ce dispositif public et gratuit vous permet de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisés pour mieux cerner votre environnement professionnel et vous aider à accéder à un emploi dans votre domaine professionnel. N'hésitez pas à [consulter les démarches à engager](#).

Si vous avez un niveau bac +3 minimum, vous pouvez solliciter le conseil en évolution professionnelle de l'Apec : www.apec.fr

- Atlas met à votre disposition documentation et témoignages concernant ses 13 branches professionnelles et métiers associés :
 - [Concepteurs d'avenirs](#), pour le numérique, l'ingénierie, le conseil et l'événementiel. Témoignages de [Moumina](#), consultante en cybersécurité en alternance et de [Rayane](#), cheffe de projet événementiel en CDI.
 - [J'assure mon futur](#), pour les sociétés d'assurance ou d'assistance, les agences générales d'assurance, le courtage et la réassurance. Témoignages d'[Elena](#), risk manager en alternance et de [Damien](#), data scientist en CDI.
 - [J'investis l'avenir](#), pour les métiers de la banque et de la finance. Témoignages d'[Anastazia](#), conseillère clientèle banque en alternance et de [Valentin](#), commercial en société financière en CDI.
 - [Je compte](#), pour le domaine de l'expertise comptable et de l'audit. Témoignages de [Nathan](#), auditeur junior en alternance et de [Mathias](#), auditeur financier en alternance.

- Pour tout savoir de votre secteur d'activité, découvrez les émissions de [JOA le studio](#), animées par le créateur de contenus César Roussel.

Annexe

[La charte de l'alternance](#)

Des outils pour vous aiguiller

Atlas propose aussi un [test d'orientation](#) en 30 questions pour vous accompagner dans votre orientation professionnelle, et des [études prospectives](#) par secteur pour vous aider à définir lequel d'entre eux vous offrira les meilleurs débouchés professionnels.



The image features a dark blue background with a complex, abstract geometric pattern. The pattern consists of various lines and dots in shades of purple and white. A prominent white line starts from the bottom left and extends diagonally upwards towards the center. Other lines in purple and white form a network of paths, some of which are dashed. Small circular dots are placed at various points along these lines, creating a grid-like or circuit-like appearance. The overall aesthetic is modern and technical.

Atlas